

MUSÉE D'AQUITAINE

Colloque international

Programme

16 et 17 mai 2013

4^e Rencontres atlantiques

La circulation des idées, des biens et des personnes
dans l'espace atlantique et caribéen (18^e-19^e siècles)

Coordonné par Jacques de Cauna, CIRESC/CNRS et Éric Dubesset, CMRP Bordeaux IV



Jeudi 16 mai

Accueil à partir de 8 h30

Auditorium du musée d'Aquitaine

9 heures/ Allocution d'ouverture

**Familles transatlantiques :
parcours, mobilité**

9 h30/ **M. Dupouy**

La diaspora transatlantique des familles dominguoises Drouillard, d'Espinose et Lamaignère

10 h/ **Z. Navarro-Andraud**

Une famille transatlantique entre Europe-Amérique-Antilles. Les Rastel de Rocheblave au 18^e siècle

10 h30 / *Pause*

10 h45/ **A. Renault**

La diaspora des gens de couleur français à Santiago de Cuba, 1791-1825.

**Identités métisses, doubles,
multiples : dynamiques et enjeux**

11 h15/ **E. Noël**

Gens de couleur dans l'ouest de la France au 18^e siècle : mise au point, bilan et perspectives

11 h45/ **O. Caudron**

S'intégrer dans la société blanche : sur quelques destins de noirs et de gens de couleur à La Rochelle et dans sa région au 18^e début du 19^e siècle

12 h15-14 h15 / *Déjeuner*

14 h30/ **N. Giafferi-Dombre**

Polonais d'Haïti et *blancos de la tierra* dominicains : quelles constructions identitaires locales pour quels projets nationaux ?

15 h/ **D. Gonçalves**

Les soldats espagnols à Cuba dans la seconde moitié du 19^e siècle. De la guerre subie à l'indépendance consentie

15 h30 -16 h / *Pause*

**Fronts caribéens sud : Guyanes,
Brésil**

16 h/ **L. Loza**

Les travailleurs sous contrat en Guyane Britannique : mobilité géographique et dynamiques sociales

16 h30/ **B. Chérubini**

Les Acadiens en Guyane et Laffon de Ladebat

17 h/ **K. Sarge et Y. Le Roux**

Exploitation des terres basses de Guyane et transferts technologiques et humains du Brésil, du Surinam, d'Europe et du Canada (1654-1777)

Vendredi 17 mai

Accueil à partir de 8 h30

Pôle juridique et judiciaire de l'université Montesquieu Bordeaux IV

Fronts caribéens nord : Louisiane et États-Unis

9 h/ **N. Dessens**

La Nouvelle-Orléans, au carrefour de l'espace atlantique

9 h30/ **S. Fahrat**

La Communauté réfugiée d'origine dominicaine à Charleston à partir des archives diplomatiques de Nantes (1791-1810)

10 h/ **E. Peyrol-Kleiber**

Les engagés dans les colonies anglaises de la Chesapeake et des Antilles : des esclaves blancs ?

10 h30 / *Pause*

Circulation des biens et des idées

11 h/ **B. Lesueur**

L'Exclusif face à la Guerre : les limites de la législation

11 h30/ **G. Bancarel**

Commerce de biens et d'idées dans l'*Histoire des deux Indes* de l'abbé Raynal

12h-14h / *Déjeuner*

14 h15/ **J.-F. Niort**

Élaboration, circulation et application des normes juridiques esclavagistes à travers l'espace atlantique [...]

14 h45/ **K. Ghorbal**

Esclavage et modernité à Cuba : l'influence du *Traité de législation* de Charles Comte

Mouvements abolitionnistes, révolutions et indépendances

15 h15/ **C. Lerat**

Benjamin Franklin et l'« institution particulière » : de l'indifférence à l'abolitionnisme

15 h45/ *Pause*

16h15/ **F. Beauvois**

Abolitions de l'esclavage, révoltes coloniales et démocratisation : influences et interactions aux 18^e et 19^e siècles

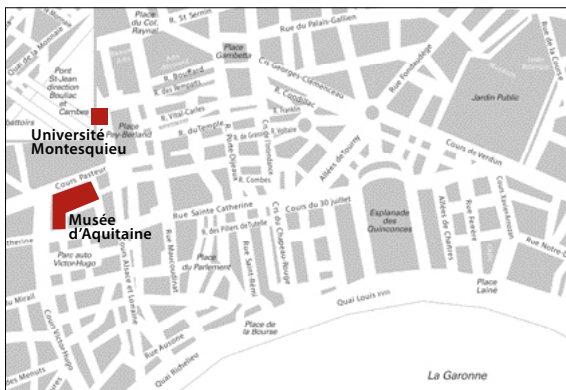
16 h 45/ **J. de Cauna**

D'Aquitaine en Haïti et inversement : quelques figures emblématiques des Libres de couleur face à l'indépendance

17 h15/ **C. A. Celius**

Défendre Haïti dans la Caraïbe et en France. La mission politique et le pari artistique de Jaymé Guilliod de Léogâne (1849-1852)

17 h45/ *Clôture*



Accès

Musée d'Aquitaine : Tram, ligne B, arrêt musée d'Aquitaine

Université Montesquieu Bordeaux IV : Tram, ligne A, arrêt Hôtel de Ville

Colloque organisé par le *CMRP (Université Montesquieu - Bordeaux VI), Caraiibe Plurielle et le musée d'Aquitaine*

Contacts

Jacques de Cauna, *CIRESC/CNRS*, jdecauna40@aol.cpm

Éric Dubesset, *CMRP Bordeaux IV*, dubesset@u-bordeaux4.fr

Inscriptions

Sophie Ollé, musée d'Aquitaine

Tél : 05 56 01 69 33 - s.olle@mairie-bordeaux.fr

Université Montesquieu Bordeaux IV

Pôle juridique et judiciaire

35, place Pey Berland - 33 000 Bordeaux

Tél : 05 56 84 85 86 - www.u-bordeaux.fr



Musée d'Aquitaine

20, cours Pasteur - 33 000 Bordeaux

Tél : 05 56 01 51 00 - Fax : 05 56 44 24 36

musee-aquitaine-bordeaux.fr



Bordeaux

Colloque international

4^e Rencontres atlantiques

La circulation des idées, des biens et des personnes dans l'espace atlantique et caribéen (18^e-19^e siècles)

Coordonné par *Jacques de Cauna, CIRESC/CNRS* et *Éric Dubesset, CMRP Bordeaux IV*

Jeudi 16 et vendredi 17 mai 2013

1. Familles transatlantiques: parcours, mobilité

Modérateur: *Jacques de Cauna*

2. Identités métisses, doubles, multiples: dynamiques et enjeux

Modérateur: *Rafael Lucas*

3. Fronts caribéens sud: Guyanes, Brésil

Modérateur: *Katia Kukawka*

4. Fronts caribéens nord: Louisiane et États-Unis

Modérateur: *Christian Lerat*

5. Circulation des biens et des idées

Modérateur: *Éric Dubesset*

6. Mouvements abolitionnistes, révolutions et indépendances

Modérateur: *Nathalie Dessens*

1. Familles transatlantiques: parcours, mobilité

Modérateur : *Jacques de Cauna, Docteur d'État HDR (Sorbonne), professeur honoraire à l'Université de Pau, conseil scientifique CIRESC/CNRS*

La diaspora transatlantique des familles dominguoises Drouillard, d'Espinose et Lamaignère, par Madeleine Dupouy

Madeleine Dupouy est docteur en histoire de l'Université Lorient Bretagne-Sud, Chaire d'Haïti à Bordeaux.

Cette communication propose l'étude prosopographique d'un groupe social éclaté en trois sites après son départ de Saint-Domingue : la Louisiane, la Pennsylvanie, et la France élargie de l'Empire. La correspondance assidue qu'échangeaient les différents membres des familles dominguoises Drouillard, d'Espinose et Lamaignère nous permet de suivre leur évolution de 1801 à 1815 alors qu'elles sont confrontées à trois types de sociétés différentes : la Pennsylvanie anglo-saxonne, protestante et abolitionniste, la Louisiane en pleine mutation après son acquisition par les États-Unis en 1803, et enfin la France élargie du Premier Empire.

Nous traiterons de leurs difficultés financières et de leurs transferts de fonds de Nantes aux États-Unis par l'intermédiaire de négociants américains en relation avec l'armateur nantais Pierre Haudaudine.

Nous étudierons enfin le devenir de la jeune génération et le succès de son intégration dans la société américaine du premier 19^e siècle.

Une famille transatlantique entre Europe-Amérique-Antilles. Les Rastel de Rocheblave au 18^e siècle, par Zélie Navarro-Andraud

Zélie Navarro-Andraud est docteur en histoire, membre du Framespa (UMR 5136), Université de Toulouse II - Le Mirail. Spécialiste de l'administration coloniale française d'Ancien Régime, ses recherches actuelles s'orientent vers les réseaux sociaux et familiaux transatlantiques du 17^e au 19^e siècle.

L'échelle globale proposée par l'histoire atlantique, qui se veut être une « world history », offre à l'histoire sociale un cadre à la mesure de ses acteurs coloniaux.

La fragmentation géopolitique de l'espace est dépassée au profit d'une aire d'analyse unique et entière. Selon Bernard Baylin, pionnier de la nouvelle histoire atlantique, « le monde atlantique constitue une unité d'analyse, un vaste espace unitaire et intégré, au sein duquel doivent être étudiées les relations entre l'Europe, l'Afrique et les Amériques [...] dans une perspective transnationale ou comparative ».

On l'aura compris, cette nouvelle conception de l'espace permet une grande variation d'échelle d'analyse propice à l'étude de réseau qui prend alors toute sa dimension.

Dans cette perspective l'attention se portera sur la réalité des réseaux familiaux transatlantiques au sein de cet espace à travers l'exemple d'une famille : les Rastel de Rocheblave. Si l'existence, au 18^e siècle, de « familles atlantiques » est avérée de quelle façon leur atlantisation s'opère-t-elle ? Quelles réalités ces familles recouvrent-elle ? Leur atlantisation est-elle pérenne ? Cette dernière interrogation pose la question de l'existence, ou non, d'un processus qui au-delà d'engager les corps dans de multiples circulations transatlantiques opèrerait une lente évolution des mentalités amenant à l'émergence d'une identité spécifique ; identité participant de fait à l'élaboration des sociétés concernées.

La diaspora des gens de couleur français à Santiago de Cuba, 1791-1825, par Agnès Renault

Agnès Renault est docteur en histoire de l'Université du Havre et auteur de l'ouvrage D'une île rebelle à une île fidèle, PURH, préface d'Erik Orsenna, juin 2012.

Dès 1791, la révolution d'Haïti a entraîné le départ forcé d'une grande partie de la population. Dans cette communication, nous nous intéressons tout particulièrement à la diaspora des personnes de couleur qui sont passées par Santiago de Cuba, avant ou après d'autres périodes dans l'espace caraïbe.

L'étude de nos statistiques permet de reconnaître des flux aux rythmes plus ou moins accélérés. Il est possible de les comparer à ceux des colons blancs, ce qui met en lumière des comportements différents liés à divers facteurs : les critères économiques favorisent les déplacements de Blancs et les exigences législatives entraînent régulièrement l'expulsion des gens dits de couleur. En même temps, les possibilités de se « blanchir » et d'accéder à des formes d'exploitations coloniales dans de bonnes conditions (terre bon marché) sont des opportunités attractives qui amènent une partie de cette population à rechercher une installation définitive. C'est tout particulièrement notable avec les mouvements migratoires qui s'amorcent après la fin de la guerre franco-espagnole (1808 -1812).

Nous proposons de présenter ces dynamiques à partir de quelques études de cas. Le cadre de la famille sera privilégié. Les colons blancs ont souvent une descendance d'enfants de couleurs légitimés. Cette 2^e génération se retrouve ensuite à la tête du capital familial et doit réussir à se faire accepter comme successeur légitime par la société coloniale. Cette population issue de la diaspora a contribué à la formation d'une identité régionale. C'est ainsi que les chants de la Tumba francesa associent le créole français et l'espagnol pour former ce que Boytel Jambú appelle le patois. Elle a agi aussi sur la formation d'une conscience politique dès la fin du 18^e siècle. Elle représente un modèle d'émancipation né de la Révolution haïtienne en même temps qu'elle se définit comme française. Plus tard, des descendants se sont engagés dans les guerres d'indépendances puis dans les partis politiques [Yvonnet].

2. Identités métisses, doubles, multiples : dynamiques et enjeux

Modérateur : *Rafael Lucas, Centre d'études littéraires et linguistiques, francophones et africaines, Université Michel de Montaigne - Bordeaux III*

Gens de couleur dans l'ouest de la France au XVIII^e siècle : mise au point, bilan et perspectives, par Érick Noël

Érick Noël, né en 1965, est maître de conférences en histoire moderne à l'université de Nantes. Auteur de nombreux articles notamment sur Alexandre Dumas, le chevalier de Saint-Georges, la Légion noire sous la Révolution, il a publié en 2003 Les Beauharnais, une fortune antillaise (1756-1796), Droz.

La Bretagne et l'Aquitaine, portées au 18^e siècle par le grand commerce transatlantique, ont au-delà de la traite reçu un nombre qui doit être revu à la hausse de Noirs et de gens de couleur introduits, comme esclaves ou comme libres, pour l'activité domestique et artisanale dans les ports.

La construction d'un Dictionnaire permettant de suivre les trajectoires individuelles de ces hommes et de ces femmes a déjà permis de cerner plus de 3000 cas dans le Bassin parisien, et plus de 7800 pour la seule Bretagne. Les travaux en cours pour un tome 3 sur le Midi, fondés sur le dépouillement des rôles d'armement et de désarmement, les fonds des amirautés et ceux des paroisses urbaines, permettent d'ores et déjà de porter à quelque 5000 cas le nombre de ceux dont le pôle de fixation majeur paraît avoir été Bordeaux, mais aussi le littoral et un axe garonnais jusqu' autour de Toulouse.

S'intégrer dans la société blanche : sur quelques destins de Noirs et de gens de couleur à La Rochelle et dans sa région au 18^e - début du 19^e siècle, par Olivier Caudron

Olivier Caudron, archiviste-paléographe et conservateur général des bibliothèques, est directeur de la Bibliothèque universitaire de La Rochelle depuis 2007, après avoir exercé à la Bibliothèque universitaire de La Réunion, à la Bibliothèque municipale de Pau et à l'IUFM de Midi-Pyrénées. Ses recherches portent notamment sur la présence noire en Aunis et Saintonge de la fin du 17^e au début du 19^e siècle.

Le croisement de sources variées (recensements, registres de catholicité, actes notariés, correspondances, notamment) permet de retracer avec quelque précision, et dans leur diversité, les destins d'une partie des « Noirs, mulâtres ou autres gens de couleur » qui se retrouvèrent résidents de l'Aunis ou de la Saintonge, et ce dans le cadre d'un recensement systématique de cette population. Il s'agira en particulier ici d'évoquer et d'illustrer les modes variés d'insertion dans la société blanche, au cours du 18^e et au début du 19^e siècle : par exemple, l'éducation soignée de tel jeune mulâtre aisé (Valadon de Saint-Amant que son père, habitant à Saint-Domingue, confie à son frère, prieur des Minimes de La Rochelle), le mariage mixte avec descendance (Jacques Thélémaque, acheté en mer, et l'Oléronnaise Marie Blanchard à Marennes), le service des armes (l'officier réformé dominguois Jean-Baptiste Levasseur, devenu garde-vigie à Chef-de-Baie, La Rochelle), la liberté obtenue en justice (le fameux Jean Boucaux qui décède à La Rochelle en tant que cuisinier), l'affranchissement avec rente (Antoine Montréal, cocher de la Québécoise Marguerite Pascaud), l'accès au monde de la boutique (Nicolas Michel, affranchi par Louis Charles

Carré des Varennes et devenu marchand liquoriste), la qualification professionnelle (Mathurin Louis, perruquier à La Jarrie, Nicolas Charles, raffineur, et Pauline Forateau veuve Pani accoucheuse à Rochefort)... Ainsi, au-dessus des nombreux domestiques ou journaliers, celles et ceux qui parviennent à se hisser, plus ou moins notablement, dans la société ne sont pas rares, qu'ils soient Noirs ou mulâtres, voire quarteronnes avec les progrès du métissage.

Polonais d'Haïti et *blancos de la tierra* dominicains : quelles constructions identitaires locales pour quels projets nationaux ?, par Natacha Giafferi-Dombre

Natacha Giafferi-Dombre est anthropologue, spécialiste d'Haïti et du classement socio-racial dans la Caraïbe (thèse 2003).

« Ils fondent un État indépendant d'où ils bannissent la race de leurs anciens maîtres »... Concernant Haïti, il était déjà inexact de dire, au lendemain d'une indépendance durement gagnée, que l'ancienne colonie française fut débarrassée de toute présence blanche. Toussaint Louverture lui-même n'avait-il demandé à Napoléon que celui-ci lui envoie « les anciens colons, des Blancs instruits dans l'administration, de bons mécaniciens, de bons ouvriers » ? L'expédition Leclerc amena son lot de soldats insatisfaits, essentiellement des Polonais, qui firent le choix du ralliement à la cause anticoloniale et se virent attribuer par l'empereur Dessalines la nationalité haïtienne et quelques carreaux de terre. Quel fut l'apport de cette composante polonaise à l'histoire de la grande « Nation noire » ?

Dans la partie orientale de l'île, future République dominicaine, où un certain continuum racial s'était imposé dans les campagnes (les centres urbains restant attachés aux mœurs et à l'étiquette métropolitaines), une « mulâtrisation » se développa progressivement jusqu'à devenir la norme dès le 17^e siècle. S'autodénominant *blancos de la tierra* (autrement dit, créoles) ils équivalent aux « blancs-pays » d'autres îles dans leur volonté d'oblitération de l'élément africain. Isolat relatif pour les premiers, identification largement nationale pour les seconds, comment l'histoire et la perception de ces migrations particulières ont-elles contribué à la formation culturelle, identitaire et politique dans leurs territoires respectifs ?

Les soldats espagnols à Cuba dans la seconde moitié du 19^e siècle. De la guerre subie à l'indépendance consentie, par Dominique Gonçalves

Dominique Gonçalves est docteur en histoire de l'art de l'Université Toulouse II - Le Mirail et chargé de la culture et de la communication au lycée François Mauriac de Bordeaux.

Lorsque, dans la seconde moitié du 19^e siècle, la colonie cubaine s'enflamme pour trois guerres d'indépendance, ce sont des soldats espagnols qui sont envoyés pour éteindre l'incendie. Pour la très grande majorité, ils ne sont ni volontaires, ni instruits. Ils sont analphabètes, ont très peu de conscience politique et n'ont pas été formés au métier de soldat. Ils s'embarquent pour une île et un combat dont ils ne connaissent pratiquement rien, à part des légendes dorées d'un côté et la certitude d'un taux de mortalité élevé de l'autre. Mortalité qui est davantage due, ils le savent aussi – car ceux qui sont revenus l'ont vite dénoncé – au défaut d'acclimatation aux tropiques, aux manques terribles de la logistique de l'armée espagnole qu'aux balles ennemies. De plus, ces jeunes Espagnols ne sont pas envoyés uniquement pour éteindre des

insurrections. Le pouvoir madrilène, comme le pouvoir colonial espère aussi qu'une bonne partie restera, et fera souche, pour affermir un pouvoir blanc, fidèle à la métropole et solidaire des Créoles de la même couleur. S'unir avec une population que l'on vient combattre peut paraître paradoxal... et pourtant...

Les combats à mener sont en fait très sporadiques, les opérations consistant surtout en quadrillages du terrain et longues patrouilles où se produisent des escarmouches. Les batailles rangées d'envergure sont peu nombreuses. Souvent, les soldats restent cantonnés dans des villes, font des haltes dans des villages. Ils sont donc au contact des populations très diverses de l'île, en train de s'unir, progressivement, en nation. Pour nombre de ces jeunes hommes, leur engagement terminé, l'idée de retour a disparu. Car ils ont trouvé de meilleures perspectives de vie, en termes de travail et de famille, puisqu'ils ont rencontré une épouse. Effectivement, nombre de jeunes soldats péninsulaires ont su se faire accepter par une population qu'ils étaient venus combattre. Pour autant sont-ils prêt à transmettre à leurs enfants l'attachement à l'Espagne ?

Les lignes de cette communication veulent mettre en valeur ce paradoxe du jeune soldat envoyé pour, à la fois tuer l'indépendantiste et faire naître le fidèle à la Patrie. Elles cherchent aussi à donner quelques éclairages, au travers d'exemples plus ou moins célèbres sur la circulation des idées indépendantistes au sein des nouvelles familles ainsi formées.

3. Fronts caribéens sud : Guyanes, Brésil

Modérateur : *Katia Kukawka, conservatrice du patrimoine, musée d'Aquitaine*

Les travailleurs sous contrat en Guyane Britannique : mobilité géographique et dynamiques sociales, par Léna Loza

Léna Loza est maître de conférences en civilisation américaine à l'Université Toulouse II - Le Mirail, membre du laboratoire CAS (Cultures Anglo-Saxonnes – EA 801).

Situé sur la façade atlantique du sous-continent américain, le Guyana n'en est pas moins inclus dans l'espace caribéen, en raison de son histoire marquée par des changements multiples de domination coloniale, le développement d'une économie de plantation fondée sur la traite négrière et l'esclavage, et le recours massif à l'immigration de travailleurs engagés après l'abolition de l'esclavage.

L'ampleur prise par ce dernier phénomène fut particulièrement manifeste dans ce territoire qui s'appelait alors Guyane Britannique. En effet, plus de la moitié des immigrants arrivés dans les Antilles britanniques entre 1834 et 1918 s'y installèrent. Outre l'afflux de Portugais à partir de 1835, le recrutement de travailleurs originaires des Petites Antilles anglophones fournit un renfort de main-d'œuvre non négligeable. Ils furent rejoints par des milliers de travailleurs africains à partir de 1838, mais ce sont surtout les engagés indiens qui représentèrent le plus gros contingent de main-d'œuvre à compter de cette date. Enfin, les travailleurs chinois furent également nombreux à s'acheminer vers la Guyane Britannique entre 1853 et 1912.

Notre communication offrira une analyse des modalités de cette circulation de populations et des dynamiques sociales qui en ont découlé. Il s'agira d'étudier les spécificités et les points communs de ces mouvements migratoires et d'examiner dans quelle mesure ils ont influencé les interactions entre colons, anciens esclaves et travailleurs engagés. Cette étude de la société guyanienne du 19^e siècle permettra de mieux comprendre le sens et les limites de la formule identitaire « Pays des Six Peuples » si souvent utilisée par les Guyaniens.

Les Acadiens en Guyane et Laffon de Ladebat, par Bernard Chérubini

Bernard Chérubini est maître de conférences HDR à l'ISPED - Université Bordeaux 2 - Victor Segalen.

En cédant définitivement l'Acadie et Terre-Neuve aux Anglais au Traité d'Utrecht de 1713, la France a provoqué d'importantes migrations de colons et de pêcheurs à destination des îles Royale et Saint-Jean, en particulier à partir de 1720, lorsque certaines familles de Beaubassin et de Pisiguit iront s'établir à Port Lajoie ou à Saint-Pierre du Nord sur l'île Saint-Jean (Haché-Gallant, Hébert, Boudreau, etc.), mais aussi des familles d'origine basque ou d'autres origines venues de Plaisance, de France, de Louisbourg. Puis, dans les années 1754-1755, va se mettre en place le déplacement massif de milliers d'Acadiens, événement connu sous le nom de « Grand Dérangement », vers l'Angleterre, les colonies britanniques de l'Est des actuels États-Unis d'Amérique, puis de cette population d'origine, acadienne, basque, française, vers la France, avec la chute de Louisbourg et la perte définitive des possessions françaises de l'île Royale et de l'île Saint-Jean au Traité de Paris de 1763.

Certaines de ces populations déplacées feront partie de l'expédition de Kourou de 1763-1764 qui se traduira par de lourdes pertes en vies humaines mais aussi le relatif succès de l'implantation d'une communauté de Petits-Blancs dans les savanes de Sinnamary et d'Iracoubo, redécouverte par les déportés de la période révolutionnaire en France (Laffont de Ladebat, Billaud-Varennes, etc.), mais qui ne survivra pas en tant que petite communauté paysanne aux abolitions successives de l'esclavage en Guyane de 1794 et de 1848. Les circulations de populations (réfugiés acadiens, militaires, administrateurs, déportés de la période révolutionnaire, négociants et armateurs, etc.) entre ces deux dates (1713-1848) vont concerner les ports de Cayenne et de Bordeaux, points de départ ou d'arrivée, de certaines familles acadiennes réfugiées, à différentes époques et en différentes circonstances, qui nous permettent d'illustrer ici les contextes historiques et événementiels de la formation de sociétés paysannes et de sociétés de pêcheurs dans ces colonies du monde atlantique et du monde caribéen, en lien avec les villes portuaires qui organisaient ces circulations de personnes, de biens et d'idées, le plus souvent au profit de certaines familles dominantes sur le plan politique et économique.

Exploitation des terres basses de Guyane et transferts technologiques et humains du Brésil, du Surinam, d'Europe et du Canada (1654-1777), par Kristen Sarge et Yannick Le Roux

Kristen Sarge est chercheur au service Langues et Patrimoine de Guyane (missions de l'Inventaire général du patrimoine culturel à la Région Guyane), conservateur délégué des antiquités et objets d'art de Guyane et membre du laboratoire CRILLASH-CADEG, Université des Antilles et de la Guyane.

Yannick Le Roux est docteur en archéologie et professeur agrégé d'arts plastiques.

Si le mouvement d'aménagement des terres basses de Guyane impulsé par l'ordonnateur Malouet grâce au savoir-faire de l'ingénieur suisse Jean Samuel Guisan démarre en 1777, on ne peut dire qu'il n'arrive sans précédent.

Depuis les débuts de la colonisation européenne en Guyane, en effet, les colons français, bien que rebutés par les paysages des marécages et bas-fonds, furent tentés de mettre à profit le riche réseau hydrographique et pallier l'insuffisante fertilité des sols des terres hautes.

La technologie sucrière avec moulin à marée est bien connue en Guyane dès les années 1660. Pourtant les prémices de l'investissement dans les terres basses ne se font vraiment sentir qu'à partir du début des années 1760, amplifiées par l'expédition de Kourou. Le renouvellement important de la population et l'arrivée déterminante des ingénieurs géographes changent la donne. Plusieurs propriétaires s'essaient à la culture des terres basses et expérimentent.

Notre intervention s'appuiera sur les études historiques et archéologiques menées depuis plus de vingt ans en Guyane et la découverte de nouveaux documents d'archives, qui témoignent du souci de certains habitants propriétaires d'entreprendre dans les terres basses en s'appuyant sur les techniques et l'expérience à l'œuvre dans les colonies de l'aire caribéenne et plus largement atlantique.

Missions au Surinam, installations spécifiques de colons acadiens, correspondances administratives, vestiges archéologiques, etc., sont autant de manifestations où circulent savoir-faire techniques, biens et personnes.

4. Fronts caribéens nord : Louisiane et États-Unis

Modérateur : *Christian Lerat, Professeur émérite de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3*

La Nouvelle-Orléans, au carrefour de l'espace atlantique, par Nathalie Dessens

Nathalie Dessens est professeur au département d'études du Monde Anglophone de Université de Toulouse II - Le Mirail.

Parler d'espace atlantique au 19^e siècle peut paraître légèrement anachronique. Pourtant, c'est après son intégration à la jeune république américaine, en 1803, que la Louisiane a vu sa destinée atlantique prendre son essor. En raison de mouvements complexes de populations et d'idées, elle est devenue un carrefour primordial de cet espace souvent considéré comme sur le déclin au début de l'ère de la décolonisation de l'Amérique continentale et de la fin progressive des esclavages.

C'est pourtant au 19^e siècle que la Louisiane, terre de rencontres, physiques comme virtuelles, a vu se développer une idéologie complexe qui a donné naissance à un mouvement exceptionnel pour les droits civiques aux États-Unis, sous l'influence directe des Créoles de couleur, souvent descendants des gens de couleur libres réfugiés à la Nouvelle-Orléans dans la foulée de la révolution haïtienne.

L'objet de cette communication est d'étudier la façon dont la Louisiane, devenue État des États-Unis en 1812, et sa capitale d'alors, la Nouvelle-Orléans, ont été le lieu où se sont rencontrés des hommes et des idées, en provenance de la Caraïbe et de l'Europe, devenant le creuset de reconfigurations idéologiques complexes et le moteur de la fondation du premier mouvement pour les droits civiques aux États-Unis, que d'aucuns considèrent comme les prémisses de celui qui, un siècle plus tard, mènera à la fin de la ségrégation raciale institutionnelle états-unienne.

La Communauté réfugiée domingoise à Charleston à partir des archives diplomatiques de Nantes (1791-1810), par Sirine Fahrat

Sirine Fahrat est doctorante en 2^{ème} année à l'université Paris VIII.

Saint-Domingue ou la perle des Antilles, comme on aimait tant la nommer, devint après des années de guerre et de révolte la première république indépendante de population noire. Durant ces années de guerre et de rébellion qui déchirèrent le pays, des milliers de Blancs quittèrent l'île pour trouver refuge dans les îles voisines telles que Cuba, Puerto Rico... Tandis que d'autres réfugiés choisirent comme terre d'exil les États Unis.

Dans cette intervention, et à travers les documents consultés au Centre d'Archives Diplomatiques de Nantes, j'essaierai de décrire, dans un premier temps, les conditions auxquelles ont été confrontés ces réfugiés en arrivant au port de Charleston en Caroline du Sud.

Dans la deuxième partie de l'intervention, j'évoquerai les conditions dans lesquelles les esclaves et les mulâtres ont quitté cette île qui s'est révoltée pour leur garantir les mêmes droits que les Blancs en exposant l'aventure de Charles, un esclave ainsi qu'un mulâtre de quatorze ans qui ont débarqué à Charleston dans la goélette du Capitaine Walter Burk. Quant à la troisième et dernière partie, elle sera consacrée à la réaction de l'État

de la Caroline du Sud ainsi qu'à celle des consuls vis-à-vis de ce grand nombre de réfugiés et ce à travers le dépouillement des documents trouvés à Nantes.

Les engagés dans les colonies anglaises de la Chesapeake et des Antilles : des esclaves blancs ?, par Élodie Peyrol-Kleiber

Élodie Peyrol-Kleiber est docteur de l'Université Paris 17^e depuis le 12 octobre 2012. Elle a soutenu une thèse portant sur la migration des engagés irlandais vers la Chesapeake au 17^e siècle, sous la direction du professeur Bertrand Van Ruymbeke. Elle occupe actuellement les fonctions d'ATER à l'IUT de Tremblay-en-France.

La Chesapeake, constituée des colonies du Maryland et de la Virginie, ainsi que les îles antillaises de Montserrat, St Kitts (Saint Christophe), la Jamaïque et la Barbade, furent les plus grands réceptacles d'engagés durant la naissance et le développement de ce système de travail servile au 17^e siècle. Le débat sur le statut de l'engagement, comme travail non-libre proche ou à différencier totalement de l'esclavage, occupe les plumes de nombre d'historiens, principalement britanniques ou américains. Alors que l'on voit l'intérêt pour l'engagement s'accroître, la question de l'engagement comme forme d'esclavage peut avoir des conséquences sur la manière de se rappeler ce système.

Cette présentation se propose d'exposer, au vu des expériences des engagés dans les colonies anglaises d'Amérique du Nord durant le 17^e siècle, les arguments pour et contre un rapprochement historiographique de l'engagement et de l'esclavage. Ceci nous permettra de déterminer s'il est pertinent ou non d'envisager une telle comparaison, et si cela est valable indifféremment pour les 17^e et 18^e siècles, périodes durant lesquelles ces deux systèmes coexistèrent, ainsi que pour les deux espaces traités, à savoir les colonies continentales de la Chesapeake et les îles antillaises.

5. Circulation des biens et des idées

Modérateur : *Éric Dubesset, Centre Montesquieu de recherches politiques, Université Montesquieu - Bordeaux IV*

L'Exclusif face à la Guerre : les limites de la législation, par Boris Lesueur

Boris Lesueur est docteur en histoire, membre associé du Laboratoire AIHP Géode de l'Université des Antilles et de la Guyane

De 1688 à 1815, 7 conflits majeurs opposèrent la France et la Grande-Bretagne, y compris dans leurs prolongements coloniaux. Le choix de la spécialisation sucrière pour les Îles rendait nécessaire un approvisionnement régulier des plantations. On connaît la formule du ministre Maurepas, « tous les systèmes se résument à des nègres et à des vivres pour les nègres ». Or, les difficultés habituelles du commerce métropolitain rendaient le recours au commerce étranger pourtant prohibé largement attractif : c'est ce qu'on appelle l'interlope. Or, cette situation devenait profondément complexe quand il s'agissait d'approvisionner les garnisons entretenues aux colonies. Le système entretenu depuis le port de Rochefort en France fonctionnait plus ou moins en temps de paix par une noria ininterrompue de navires préposés à cet usage, les flûtes. En temps de guerre, la guerre maritime rendait hasardeuse le ravitaillement et incitait les autorités à se montrer imaginative. De manière surprenante, dès le déclenchement d'un conflit, les prohibitions étaient levées, laissant apparaître des réseaux déjà bien constitués. On peut dès lors se demander si justement le commerce interlope n'était pas plus important que ce qu'on admettait d'habitude et qu'il était toléré, parce que nécessaire, par les autorités, qui ne le réprimaient que marginalement.

Commerce de biens et d'idées dans l'*Histoire des deux Indes* de l'abbé Raynal, par Gilles Bancarel

Gilles Bancarel est Président de la Société d'Étude Guillaume-Thomas Raynal.

Dans la biographie de l'abbé Raynal intitulée *Raynal ou le devoir de vérité*, nous avons montré comment ce prêtre rouergat pétri de culture négociante et assoiffé de vérité avait choisi la plume pour dénoncer « le commerce infâme de l'homme et de l'esclavage ».

Par *l'Histoire des deux Indes* Raynal, se révèle non comme un philosophe utopiste ou un politique engagé, mais bien comme un prêtre généreux et pragmatique, profondément enraciné et influencé par une bourgeoisie marchande gagnée aux idées nouvelles. Nous suivrons ainsi la genèse de cette œuvre et ses prolongements à travers les liens tissés entre le vieux continent et la perle des Antilles par les proches de l'auteur.

Élaboration, circulation et application des normes juridiques esclavagistes à travers l'espace atlantique : l'exemple du *samedi-jardin* aux Antilles-Guyane françaises (17^e-19^e siècles), par Jean-François Niort

Jean-François Niort est maître de conférences en Histoire du droit à l'Université des Antilles et de la Guyane (UAG), Faculté de Droit et d'économie de la Guadeloupe, CAGI-CRPLC et Groupe de recherche et d'études en histoire du droit et des institutions d'outre mer (GREHDIOM).

L'ambition de cette communication est d'illustrer les mécanismes d'élaboration, de circulation et d'application des normes juridiques esclavagistes dans l'espace colonial français, tels qu'ils sont surdéterminés d'un côté par les besoins, ressources et usages locaux, et d'un autre côté par le rapport de force existant entre les colons, les esclaves et le pouvoir central ainsi que ses représentants locaux, à travers le thème crucial de la nourriture des esclaves, et en particulier le régime juridique de la pratique du « samedi-jardin » ou « samedi-nègre » (jour laissé libre aux esclaves pour cultiver un bout de terre à leur profit). Cet usage, qui perdurera jusqu'en 1848, et qui était principalement destiné à décharger les maîtres de l'obligation alimentaire légale envers leurs esclaves, sera en effet tour à tour interdit (notamment par le Code Noir de 1685, art. 24), toléré, puis légalisé par le pouvoir central ou ses représentants locaux. Ces variations témoignent non seulement de l'importance pratique de cette question et de l'intérêt qu'y a porté le pouvoir central, mais plus largement de la diversité, de la complexité et de particularité des sociétés coloniales esclavagistes au regard de l'élaboration, de la circulation et de l'application des normes juridiques.

Esclavage et modernité à Cuba : l'influence du *Traité de législation* de Charles Comte, par Karim Ghorbal

Karim Ghorbal est docteur en Études Hispaniques et Latino-Américaines – Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris III (2006), et Maître-assistant de civilisation hispano-américaine à l'Institut Supérieur des Sciences Humaines de Tunis – Université El Manar.

Alors que dans l'Europe de la première moitié du 19^e siècle l'abolition de l'esclavage s'impose comme l'une des clés pour obtenir des libertés politiques et sociales constitutives de la modernité, à Cuba, cette question marque le point d'inflexion entre des Créoles progressistes avides de liberté et des autorités coloniales résolues à conserver Cuba sous le joug de l'Espagne. Toujours en quête de connaissances et d'influences modernes, les Créoles progressistes de Cuba ont pour habitude de lire et de commenter les œuvres d'écrivains et d'intellectuels européens et américains. Dans leur correspondance privée, on note un intérêt particulier pour le *Traité de législation* du publiciste et avocat français Charles Comte (1782-1837), dont la première édition est publiée en 1827.

Dans le cadre de ce travail, notre propos sera de souligner l'influence qu'eurent les idées de Comte dans la modernité de l'intelligentsia créole en ce qui concerne l'esclavage. Il s'agira en particulier de montrer que la traduction et la circulation du *Traité de législation* provoqua des réactions contradictoires chez les réformistes cubains.

Ces différents degrés de perception permettent de saisir deux modernités synchroniques : la modernité européenne, représentée par la posture « libre » de Charles Comte, et la modernité coloniale, symbolisée par des intellectuels créoles prisonniers de leur relation – directe ou indirecte – avec l'esclavage.

6. Mouvements abolitionnistes, révolutions et indépendances

Modérateur : **Nathalie Dessens**, Professeur au département d'études du Monde Anglophone de Université de Toulouse II - Le Mirail.

Benjamin Franklin et l'« institution particulière » : de l'indifférence à l'abolitionnisme, par Christian Lerat

Christian Lerat est professeur émérite en Langues et Civilisation américaine, Université Bordeaux III - Michel de Montaigne.

Promoteur s'il en fut du « rêve américain » en des temps où la jeune Amérique aspirait à s'affranchir de la tutelle anglaise, Benjamin Franklin est peut-être aussi l'un des « pères fondateurs » les plus révélateurs de l'ambiguïté des « Lumières américaines ». L'objet de cette communication sera de montrer que l'on en trouve sans doute l'une des meilleures illustrations dans les positions fort fluctuantes du sage de Philadelphie face à l'« institution particulière », cela – il est vrai – au cours d'une carrière politique extrêmement longue et modelée par les avatars de la relation transatlantique. Ces positions, marquées dans une ultime phase par la conversion à la cause abolitionniste, s'inscrivent dans une lente évolution parcourue de tensions accrues entre attachement à l'ordre établi – surtout pour le meilleur mais parfois aussi pour le pire ! – et nécessité d'assumer toutes les conséquences inhérentes au statut de champion de la liberté dans la confrontation avec la mère-patrie. Cela nous conduira à examiner comment, homme de principe en même temps que partisan résolu de compromis pragmatiques, Franklin devait réagir par rapport à des facteurs d'abord circonstanciels mais aussi, plus fondamentalement, à des impératifs contradictoires qui, par-delà les acquis de la « révolution américaine » et des institutions de la première grande république des temps modernes, continueraient à porter en germe les drames des États-Unis d'Amérique au 19^e siècle.

Abolitions de l'esclavage, révoltes coloniales et démocratisation : influences et interactions aux 18^e et 19^e siècles, par Frédérique Beauvois

Frédérique Beauvois a achevé en 2011 sa thèse de doctorat inscrite en co-tutelle à Sciences Po Paris et à l'Université de Lausanne (UNIL), sous la double direction de B. Etemad et d'O. Grenouilleau. Elle est actuellement Visiting Scholar au Center for African Studies à l'Université Johns Hopkins (JHU) de Baltimore, au bénéfice d'une bourse de recherche du Fonds national de recherche scientifique suisse (FNS).

Les abolitions de l'esclavage dans le Nouveau Monde (1777-1888) résultent fréquemment de « fissures » plus ou moins nettes dans la continuité gouvernementale. Cette cassure peut être le fait de guerres civiles (États-Unis - 1861-1865, Saint-Domingue/Haïti) ou d'indépendance (États-Unis - 1777, Amérique latine), de révolutions métropolitaines (France, Espagne) ou d'esclaves (Haïti/Saint-Domingue, colonies britanniques et danoises), de changements de système de gouvernement (Brésil) ou de réformes parlementaires (Grande-Bretagne). Tous ces événements ont en commun d'avoir influencé le processus abolitionniste dans les Amériques, de manière plus ou moins prépondérante selon leur portée, leur retentissement et leur innovation. L'observation de leur interaction, et – plus globalement – l'analyse de leur influence sur le processus abolitionniste dans les Amériques constituent l'objet principal de cette communication. Cette dernière

procèdera selon une perspective comparée, le cadre d'analyse englobant l'ensemble des territoires du Nouveau Monde.

L'accent sera mis sur les événements prenant place dans les métropoles européennes et leurs répercussions dans le Nouveau Monde certes, mais également sur les révoltes coloniales. La parole sera ainsi donnée au Législateur métropolitain, mais également aux esclaves comme acteurs de leur libération, de même qu'aux colons.

D'Aquitaine en Haïti et inversement : quelques figures emblématiques des Libres de couleur face à l'indépendance, par Jacques de Cauna

Jacques de Cauna est Docteur d'État HDR (Sorbonne), professeur honoraire à l'Université de Pau.

À l'image de la forte prépondérance des colons aquitains dans les dernières années de la colonie française de Saint-Domingue, un grand nombre de Libres de couleur, généralement nés dans la colonie, présentent un lien très marqué avec le Sud-Ouest de la France, qu'ils soient d'origine gasconne par leur père ou aient été élevés dans cette région. Outre le fait qu'on en trouve encore de nombreux représentants à Bordeaux, Bayonne ou autres villes et bourgs d'Aquitaine, visibles ou non dans les divers documents établis à la demande de l'administration ou dans les listes de réfugiés secourus après les troubles ayant amené la perte de la colonie, ils restent naturellement nombreux en Haïti même après l'indépendance et connaissent, selon leur choix identitaire de part et d'autre de l'Atlantique, des destinées très différentes mais qui n'excluent pas les parcours de réussite exceptionnels.

C'est le cas notamment de figures emblématiques telles que Raimond, Montbrun, Rigaud, Pétion, Borgella ou Placide Louverture. Leurs interrogations et leurs choix sur les partis à prendre à l'époque historique de la guerre d'indépendance haïtienne sont révélateurs d'un entre-deux identitaire complexe dont la gestion sous la pression des événements a pu s'avérer délicate mais sans doute aussi stimulante dans certains cas.

Défendre Haïti dans la Caraïbe et en France. La mission politique et le pari artistique de Jaymé Guilliod de Léogâne (1849-1852), par Carlo A. Celius

Carlo A. Célius, historien et historien de l'art, est chargé de recherche au CNRS (CRPLC, UMR 8053 -UAG, Martinique).

Il est établi que les beaux-arts se sont développés en Haïti au 19^e siècle. Il reste toutefois à approfondir les recherches sur la période, même si, à l'évidence, très peu d'œuvres ont survécu. Un corpus de 5 lettres et de 20 dessins, publiés dans *L'Illustration* (Paris) de 1849 à 1852 par Jaymé Guilliod, donne un aperçu de son art et de ses activités du moment. Il apparaît comme un homme politique en mission dans la Caraïbe pour le gouvernement de Faustin Soulouque tout en étant un artiste qui met son art au service d'une triple cause : la défense du pouvoir en place, de son pays et de « sa race ». On voit, avec ce cas, comment un projet politique explicite peut sous-tendre la circulation des personnes, mais également des écrits et des représentations figurées dans l'espace atlantique. On sait que des Haïtiens du 19^e siècle ont défendu leur pays et « leur race » par la plume, on prête moins attention au fait que les arts plastiques ont été mis à contribution dans ce combat.

Or les beaux-arts, introduits à Saint-Domingue depuis l'Europe comme éléments de l'appareillage symbolique de la domination coloniale, ont fait l'objet d'une appropriation par les nouvelles élites issues de la colonie. Celles-ci les ont utilisés

comme un instrument de valorisation (individuelle et collective) de soi, agité, comme le fait Guilliod, jusque dans l'espace public de l'ancienne métropole, où circulaient des images, parfois peu flatteuses, de l'Autre, du « Noir », d'Haïti et même de Faustin Soulouque.